

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

JPP/CRH/GR

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 31 JUILLET 2024**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	02 Aout 2024
Date Réception	02 Aout 2024

Le trente et un juillet deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 25 juillet 2024, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes CREPET, BONNOT, GATTO, SOLER, PERES,
M. PERONA, BOURDIN, GUERIN, Membres

ABSENTS EXCUSES : Mmes EL AKKADI, BLESIOUS, CHIERICO, JACQUEMIN,
M. CAVIGLIOLI, PETIT, JOUANIC, Membres

REPRESENTES:

Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick PERONA

DELIBERATION N° 393 / 24	<u>CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE</u>
du 02 Aout 2024	ENTRE LE CCAS
Affiché	ET CHRYSTELLE CHAUDRON POUR LA MISE EN
Au 02 Octobre 2024	PLACE D'ATELIERS GYM DOUCE ET
	RANDONNEES

Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :

Le CCAS souhaite poursuivre l'organisation des ateliers de gymnastique douce une fois par semaine ainsi que des sorties randonnées une fois par mois à l'attention des seniors de Fréjus.

Les séances de gymnastique seront dispensées au Centre d'animation de Villeneuve et les randonnées se feront sur le département par Mme Chrystelle CHAUDRON, animatrice sportive diplômée.

En contrepartie de ces prestations, le CCAS s'acquittera des honoraires suivants :

- **GYM DOUCE** : 50 €uros le cours d'1 heure
- **RANDONNÉE** : 125 €uros la journée

La participation des bénéficiaires sera de 20 €uros pour l'année 2024-2025 pour la gym douce.

Les randonnées seront gratuites.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les termes de la présente convention entre le CCAS et Chrystelle CHAUDRON, pour la mise en place d'ateliers Gym Douce et randonnées,

FIXE la participation des bénéficiaires à **20 €uros** par an pour la Gym Douce,

AUTORISE Monsieur Le Président ou son représentant à signer ladite convention,

SOMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 31 juillet 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT
LA VICE-PRESIDENTE**



Nassima BARKALLAH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES
ENTRE CHRYSTELLE CHAUDRON AUTO-ENTREPRENEUR
ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Fréjus sis LE KIPLING 305, avenue Aristide BRIAND 83600 FREJUS représenté par son Président, Monsieur David RACHLINE, d'une part

Et

MADAME CHRYSTELLE CHAUDRON AUTO-ENTREPRENEUR ANIMATRICE SPORTIVE situé au 530 chemin de Bellevue 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS (N° SIRET 75088121100015), d'autre part

Il a été convenu, ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet du contrat

Madame CHAUDRON s'engage à dispenser des cours de Gym Douce et des journées randonnée auprès des seniors du CCAS.

ARTICLE 2 : Détails des prestations

Madame CHAUDRON propose 1 cours par semaine de Gym Douce adaptée aux Seniors d'environ une heure. Ses cours de Gym Douce permettent de rester physiquement actif en renforçant ses muscles, son système cardiovasculaire et ses articulations, tout en apprenant à respirer durant un effort modéré. Peu fatigante, elle fait prendre conscience de son corps, en travaillant sa mobilité et sa coordination sans risque de blessure.

Madame CHAUDRON propose également 7 randonnées ou balades pour l'année, adaptées aux seniors sur la journée. Ses randonnées ou balades ont pour but de lutter contre l'isolement et la dépression, de maintenir le lien social, ainsi que le plaisir de la découverte et le contact avec la nature.

ARTICLE 3 : Lieux

Pour chaque cours de Gym Douce le Centre Communal d'Action Sociale met à disposition la salle située au Centre d'Animation de Villeneuve, situé au 63 rue de l'Argentière 83600 FREJUS.

En ce qui concerne les randonnées ou balades, elles se font sur le département du Var (83) et les départements limitrophes à celui-ci.



ARTICLE 4 : Conditions financières

En contrepartie de ces prestations, le CCAS s'engage à acquitter les honoraires suivants :

- **GYM DOUCE : 50 euros le cours d'une heure**
- **RANDONNÉE : 125 euros la journée**

Le règlement sera effectué, à réception d'une facture en fin de mois, par virement bancaire.

Les bénéficiaires s'acquitteront d'une participation financière de 20€ pour l'année.
Les randonnées ou balades restent gratuites pour nos seniors.

ARTICLE 5 : Organisation des prestations

Les dates des cours et randonnées ont été fixées par le CCAS et l'intervenante, il a été convenu ce qui suit (sous réserve de changement validé par les 2 parties) :

- **GYM DOUCE** : Les mercredis de 9h00 à 10h00 à partir du 11 septembre 2024 (hors vacances scolaires)
- **RANDONNÉE** : Les vendredis 20/09, 18/10, 29/11/**2024**
Les vendredis 21/03, 11/04, 16/05, 27/06/**2025**

ARTICLE 6 : Durée

La présente convention prend effet à compter du 01 septembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

A FREJUS,

Madame Chrystelle CHAUDRON

Pour Le Président,

La Vice-Présidente

Nassima BARKALLAH

Envoyé en préfecture le 02/08/2024

Reçu en préfecture le 02/08/2024

Publié le



ID : 083-268300449-20240731-393_24-DE